

CENTRE DE RECHERCHE  
SUR LES TRADITIONS ORALES ET  
LES LANGUES NATIONALES AFRICAINES  
ET AFRIQUE DE L'EST  
E A C R O T A N A L

R A P P O R T

de la 7 Reunion Ordinaire  
du Conseil d'Administration  
Addis Abeba, 27-30 Avril 1984

SECRETARIAT EXECUTIF.

B.P. 600

ZANZIBAR.

Septième Réunion Ordinaire du Conseil d'Administration de  
l'EACROTANAL tenue à Addis Abeba du 27, au 30 Avril 1984.

Ont Participé à la Réunion:

1. Mr. Odhiambo Annacleti, Président, Tanzanie
2. Mr. Mohamed Juma Jongo, Délégué, Tanzanie
3. Mr. Zewde Gurmu, Chef de délégation, Ethiopie
4. Dr. Amsalu Aklilu, Délégué, Ethiopie
5. Mr. Assefa Gebre Mariam, Délégué et Rapporteur, Ethiopie
6. Mr. Tadesse Wolde, Rapporteur, Ethiopie
7. Dr. Manasse Esoavelomandroso, Délégué, Madagascar
8. Mr. Rajaobelison Rakoto Andriambelo, Délégué, Madagascar
9. Mr. Habte Mariam Marcos, Secrétariat
10. Mr. Henri Rahaingoson, Secrétariat
11. Mr. Didier Rapanoel, Traducteur, Secrétariat
12. Mr. Deogratias Niragira, Secrétariat.

Absents:

1. Burundi
2. Somalie
3. Soudan.

La Cérémonie d'ouverture qui a commené à 9H00 le 27 Avril 1984 dans les locaux de Yared Music School était organisée par le Ministère Ethiopien de la Culture. Plusieurs hôtes en provenance d'Ambassades et d'Institutions Académiques étaient invités.

Le Secrétaire Permanent de Ministère Ethiopien de la Culture, Mr. Zewde Gurmu, a pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux délégués au nom du Ministère, il a particulièrement insisté sur l'importance de l'Institution pour les pays membres.

Ensuite, au nom du secrétariat, Mr. Habte Mariam Marcos, Directeur Exécutif de l'EACROTANAL, exprima sa gratitude à la Tanzanie pays Hôte, pour avoir mis gracieusement au Centre les locaux du quartier général ainsi des loyers pour le personnel, pour avoir rempli ses obligations financières et aussi pour avoir aidé le Centre chaque fois que le besoin se faisait sentir d'urgence.

De même, il a aussi exprimé sa gratitude au Gouvernement de Madagascar pour sa dédication à la cause de l'EACROTANAL et en

remplissant régulièrement leurs obligations financières; enfin à l'Ethiopie pour avoir accepté d'heberger la réunion tout en rendant le séjour des délégués à Addis Abeba aussi réussi qu'agréable. Il a continué en décrivant les vrais objectifs ainsi que l'organisation structurale de l'institution.

C'était enfin le tour de Mr. Odhiambo Anacleti, l'actuel Président du Conseil d'Administration, de prendre la parole pour cloturer de cette portion du programme. Dans son discours de Clôture, Mr. Anacleti a remercié l'Ethiopie pour avoir accepté la tenue de cette réunion, ainsi que de l'accueil malheureux réservé aux délégués.

Il a saisi cette occasion pour remercier Mr. Tibakweitira de Tanzanie et Mr. Rakotrinina de Madagascar respectivement le premier et le second Président du Conseil d'Administration pour leurs services très devoués. Il a dit que les délégués étaient heureux d'être ici pour discuter d'un Centre qui pour des raisons académiques, culturelles et politiques doit continuer à exister pour une meilleure compréhension parmi les pays de l'Afrique de l'Est.

Il a ajouté que le plus gros problème dont cette réunion aura à s'occuper est le manque d'engagement ferme de la part de certains états membres ainsi que la liquidation des dettes du Centre, les quelles ont commencé à antamer sérieusement la réputation de l'EACROTANAL.

A la fin de cette cérémonie d'ouverture, les membres du Conseil d'Administration se sont rendu à la salle des conférences de l'Hôtel Ethiopie pour commencer leurs travaux. Mais, comptetenu du fait que la délégation Malgache ne peut pas venir avant la soirée, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis informellement pour décider si oui ou non on commence immédiatement ou qu'on la reporte jusqu'à leur arrivée. On s'est convenu pour le report de la réunion jusqu'à leur arrivée.

Le Président du Conseil d'Administration suggéra alors de continuer cette réunion informelle pour délibérer sur quelques points de l'Agenda.

On a décidé alors que l'élection du Président soit reporté à la fin de la réunion, parce que l'actuel Président qui connaît mieux les problèmes en suspend de l'institution, est mieux indiqué pour mener

Les délibérations de ce meeting que le Président qui devait être élu. La délégation éthiopienne était élue en qualité de Rapporteur pour cette réunion et le secrétariat était demandé d'aider les rapporteurs. Le Président de la réunion a fait remarquer que le point le plus important à l'ordre du jour était l'état des contributions (Doc EAC/6AC/84 - 1) spécialement les parties concernant les dettes du Centre.

Faut-il partager ces dettes même avec les membres qui n'ont pas rempli leurs engagements et qui sont absents à cette réunion? Ou bien ne serait-il pas mieux qu'elles soient réglées par les membres totalement engagés s'il le faut par petites tranches? Le Président émit aussi un commentaire que le budget devrait être calculé sur la base du minimum réel requis pour le Centre et que ce budget soit payé intégralement par les membres à volonté ferme ceci pour éviter des dettes supplémentaires.

Question: Que faire avec les membres non engagés? Ont-ils encore la qualité de membre ou non?

Commentaires du Président :

La Charte n'est pas spécifiquement explicite sur ce point; il est dit que le fait d'être membre est automatiquement acquis en signant la Charte; tout membre peut se retirer en annonçant sa volonté de le faire. Les textes sont muets quant à l'action qui peut être prise à l'encontre des pays qui ne remplissent leurs engagements.

L'idéal serait que la reconnaissance en tant que membre devrait être acquise non pas seulement en signant la Charte mais aussi en payant la contribution et en participant activement aux différentes activités de l'Organisation.

La réunion informelle était close à 13 H00 avec une recommandation du Président aux participants de lire les documents de la réunion préparés par le secrétariat et de venir préparés avec leurs suggestions pour la réunion qui va commencer officiellement aussitôt l'arrivée de la délégation malgache le 28 Avril à 09H00.

\_\_\_\_\_ / / \_\_\_\_\_

2ème Session, Avril 28, 1984.

La Réunion était officiellement ouverte par le Président du Conseil d'Administration de l'EACROTANAL en souhaitant la bienvenue à la délégation malgache qui était arrivée dans l'entretemps.

Il a donné un compte-rendu de la vie précaire que l'EACROTANAL a mené depuis ses débuts il y a 6 ans avec un point spécial sur le sérieux de la situation financière qui a toujours handicapé l'institution. Il a insisté sur le fait que l'Organisation est incapable de survie avec une volonté politique seulement quand les autres engagements ne sont pas remplis. Le président, procéda alors à l'introduction des points à l'ordre du jour soumis par le Secrétariat et l'ordre du jour fut adopté.

Le Président du Conseil d'Administration commença par expliquer l'historique et l'impact des problèmes aux quelles l'EACROTANAL a eu à faire face. Pour une meilleure saisie de jusqu'à quel point le Centre est en situation inconfortable, il a mentionné les dettes que l'Organisation doit à différentes Institutions Nationales et Internationales à tel point qu'on veut le trainer en justice, le personnel qui a fait l'expérience de plusieurs mois sans salaires et plus grave encore les agences qui finançaient les activités de recherche comme.

La SIDA et l'UNESCO commencent à se demander pourquoi ils continueraient à financer le Centre dans ces conditions.

Le manque à honorer leurs engagements par certains Etats Membres comme la Somalie et le Soudan qui ne daignent même pas répondre à des invitations officielles ont freiné considérablement les activités de l'Organisation, soit en ne participant activement aux différentes activités auxquelles ils étaient censés prendre part. Quoi qu'il arrive, ces pays sont liés par leurs propres engagements à payer les dettes qu'ils doivent, qu'ils veuillent rester membres ou pas.

Les pays activement engagés se sont entendus pour éponger la dette du Centre en payant 1/3 pendant l'exercice et le reliquat des 2/3 par tranches à partir de l'exercice 1984/1985.

BUDGET - 1984/85. Période transitoire

Le Conseil d'Administration a passé en revue le budget présenté par le Secrétariat point par point et s'est entendu pour:

- a) Annuler les postes de Coordinateur Administratif, l'Officier d'Administration et l'Aide Comptable.
- b) De combiner Le poste de Traducteur/Officier de Recherche
- c) Le reste du personnel proposé était accepté comme tel.

A propos du versement des contributions de l'année courante, Madagascar a promis d'envoyer une partie à la fin-Juin 1984 et le reste fin Août 1984. L'Ethiopie, le Madagascar et la Tanzanie se sont engagées d'envoyer leurs parts à n'importe quel moment à partir de Juillet 1984.

Une recommandation était suggérée au Président du Conseil d'Administration le Directeur Exécutif et l'Ethiopie en tant que pays hôte pour contacter les Représentations diplomatiques des pays potentiellement membres et leur suggérer de joindre l'EACROTANAL; le compte-rendu de cette démarche devra être soumis au Conseil des Ministres. Une autre suggestion fut passée aussi afin de contacter l'OUA et lui demander de supporter financièrement le Centre comme elle le fait pour d'autres Institutions similaires.

Points de la Charte proposés pour Amendement

Le Secrétariat a soumis des points qui nécessitaient certains changements dans la Charte. Ceux-ci ont été passés en revue et on en est arrivé aux recommandations suivantes.

Le Conseil des Ministres doit demander au Zaïre s'il veut être membre. Djibouti est à inclure dans le préambule de la Charte de l'EACROTANAL.

A l'Article 3 de la Charte la version française on ajoute le terme "morale" et il faudra lire désormais: l'EACROTANAL est doué d'une personnalité morale et juridique".

Chapitre 2 Article 6., Ajouter à la fin :

"et prend les décisions en dernier ressort". Concernant la représentation au Conseil des Ministres, il faudra désormais un mandat écrit du Ministre lui-même pour être admis à siéger au Conseil partout que le Ministre serait empêché de participer en personne.

Le premier paragraphe de l'Article 9 doit lire: "Le Conseil des Ministres instituera un Conseil d'Administration" en version française.

Article 11.3 il faut lire :

"Désigner, en son sein, son Président dont le mandat prend fin à l'issue de la session ordinaire suivante du Conseil; il peut être réélu, mais si possible la Présidence se fera à tour de rôle parmi les représentants des Etats membres.

Article 27 - Cessation de Qualité de membre

A propos de cet article, le Conseil d'Administration a suggéré que ce soit au Conseil des Ministres de prendre des dispositions concrètes à l'encontre des membres qui n'honorent pas leurs engagements.

Avant de Clôre la séance, le Président énumera les points de l'ordre du jour au 30 Avril 1984, à savoir:

L'élection du Président

Les Recommandation à propos de la venue du Conseil des Ministres

Questions diverses

Cérémonie de Clôture.

3ème Jour de Session, 30 Avril 1984.

Le Président de la réunion a ouvert cette dernière séance en résumant la situation concernant les points encore en suspens. L'Assemblée, après avoir analysé et discuté ce qui était proposé, se prononça sur ce qui suit:

- Le Traducteur - Chercheur viendra du Burundi à moins que ce pays ne **renonce** pas à cette offre au plus tard le 30 Juin 1984. Dans ce cas donc, le poste sera pris par Madagascar qui l'a déjà demandé.
- Le budget fut approuvé à concurrence de 42,928 Dollars E.U. par pays et les participants se sont convenus de faire arriver la moitié de cette somme au secrétariat au plus tard le 30 Août 1984 et la moitié restante au plus tard le 31 Janvier 1985.
- Les participants ont accepté la somme de 117,433 Dollars E.U. somme étant la dette réelle du Centre au 30 Avril 1984 et se sont convenus pour payer un tiers de cette somme à partager par les membres actifs du Centre, nommément: Burundi, Ethiopie, Madagascar et Tanzanie.  
Cette somme qui se chiffre à 9,786.08 Dollars E.U. à être payée par chaque pays est supposée couvrir les dettes les plus urgentes du Centre et elle doit parvenir à l'EACROTANAL pas plus tard que le 30 Juin 1984.
- Le Burundi est toujours considéré comme membre à par entière et de ce fait, il est lié à toutes les obligations financières du Centre pendant l'exercice en cours et l'année suivante.
- Des Membres du Conseil d'Administration ainsi que du Secrétariat Exécutif ont été délégués pour approcher l'OUA en vue d'un support financier au Centre. La même délégation devait s'enquérir au près des Missions diplomatiques des pays potentiellement membres accréditées à Addis Abeba pour les inviter à joindre l'EACROTANAL au plus tôt.
- Les points à l'ordre du jour pour le prochain Conseil des Ministres seront les résolutions adoptées par le Conseil d'Administration de l'EACROTANAL.

L'Assemblée a accepté que la réunion du Conseil des Ministres se tienne à Addis Abeba, Ethiopie, en Juillet 1984.

- Le Compte-rendu préparé par le Rapporteur a été amendé.
- Le Président en exercice du Conseil d'Administration a été proposé dans ses fonctions pour une autre période de deux ans par l'Ethiopie et a été accepté à l'unanimité par acclamation.
- Le Président reconduit devait donner un bref compte-rendu sur l'EACROTANAL ainsi que sur les travaux de la réunion du Conseil d'Administration. Il a saisi cette occasion pour annoncer que l'Ethiopie a généreusement accepté d'heberger le prochain Conseil des Ministres de l'EACROTANAL qui aura lieu en Juillet cette année.
- Le Conseil d'Administration a sollicité la délégation de Madagascar de lire la motion de remerciements au Gouvernement de l'Ethiopie Socialiste, au COPWE, au Peuple de l'Ethiopie Socialiste ainsi qu'au Ministère de la réunion du Conseil d'Administration ont joui pendant leur séjour en Ethiopie.
- Le Chef de la délégation éthiopienne, en la personne du Secrétaire Permanent au Ministère de la Culture de l'Ethiopie Socialiste, devait prononcer des mots très aimables à l'endroit de tous ceux qui avaient honoré le pays de leur visite en se félicitant que tous les travaux aient été menés à bien dans une entente et un esprit de coopération réels.
- Le dernier mot devait être prononcé par le Président qui, au nom de toute l'assemblée présente à ces travaux de la Septième Réunion du Conseil d'Administration a remercié le Gouvernement de l'Ethiopie Socialiste, à travers le Ministère de la Culture, pour avoir fait de ces assises un succès total.

Rapporteurs:

M. Tadesse Wolde, (Ethiopie)

M. Deogratias Niragira (Secrétariat)

## APPENDIX II

Messieurs les membres du Comité  
Administratif du Centre de Recherche  
sur les traditions orales et les langues  
nationales africaines de  
l'Afrique de l'Est,

Messieurs et chers camarades,

Nous avons en Afrique une coutume qui nous oblige à donner à nos invités de loin, une chaise pour s'asseoir, une boisson fraîche à boire, à laver leurs pieds et ensuite à leur demander ce qu'ils ont à nous dire.

C'est conformément à cette tradition et à cette coutume que je vous souhaite à tous la bienvenue à Addis-Ababa, en cette occasion de la session de travail du Comité Administratif du Centre de Recherche sur les Traditions orales et les Langues Nationales Africaines de l'Afrique de l'Est.

Les langues et traditions africaines constituent les rapports essentiels de toute promotion éducative et culturelle en Afrique. Les Etats qui n'ont pas encore choisi une ou plusieurs langues nationales, doivent en choisir avec détermination et doivent utiliser progressivement ces langues comme langues d'enseignement au niveau des différents cycles.

Notre continent doit créer des chaires de linguistique dans les universités africaines en vue de la formation sur place des linguistes africains.

Des efforts doivent être déployés de mettre en place des institutions spécialisées destinées à étudier et à décrire les langues nationales et pouvant constituer de ce fait de précieux auxiliaires de l'enseignement dans les langues africaines.

Il est temps que l'Afrique soit consciente du fait que la poursuite de l'utilisation de langues étrangères entrave l'épanouissement de l'identité culturelle africaine, et il est temps de veiller à la formation d'interprètes et de traducteurs de façon à faire des langues africaines, des langues de travail internationales en Afrique.

Nous devons prendre conscience d'établir des contacts, authentiques, dans le respect absolu des identités ou les cultures auront la chance de se rencontrer librement.

APPENDIX VI

Monsieur le Président du  
Conseil Administratif de l'Eacrotanal,  
Honorables Délégués,

J'ai le plaisir de prendre la parole, à l'issue des travaux du Conseil Administratif de l'Eacrotanal, que le Ministère de la Culture de l'Ethiopie Socialiste a eu le privilège d'accueillir, ici à Addis-Abéba.

Nos travaux se sont achevés avec succès, nous le pensons, et au dessus de tout, avec le sentiment général que la situation de l'existence actuelle de l'Eacrotanal, ne sera jamais la même.

Je voudrais, honorables délégués, vous remercier tous, des efforts que vous avez montré, durant les séances de travail, de votre coopération, de votre maturité de vue et de votre compréhension, qui ont mené à bien la tâche du Conseil, et la confiance que vous avez témoignée en élisant Monsieur Anacleti, Président du Conseil Administratif de l'Eacrotanal - J'exprime ma gratitude au Directeur Exécutif et aux membres du Secrétariat, à notre rapporteur qui ont beaucoup travaillé en dehors des séances.

Le fait d'avoir été l'hôte de cette conférence est devenue une expérience pour nous, qui nous encourage et dispose de recevoir la prochaine Conférence du Conseil des Ministres de l'Eacrotanal. J'ai maintenant le plaisir, honorables délégués, Monsieur le Président du Conseil Administratif, Monsieur le Directeur Exécutif, de prononcer la clôture de la session de travail du Conseil Administratif du Centre de Recherche sur les Traditions Orales et les Langues Nationales Africaines pour l'Africaines pour l'Afrique de l'Est.

ZEWDE GOURMOU

Secrétaire Permanent

Ministère de la Culture

Fait à Addis-Abeba, le 30 Avril 1984.

**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Specialized Technical and representational Agencies

Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orales (CELHTO)

---

1984-04-27

# Rapport de la 7ème reunion Ordinaire du Conseil d'Administrâtion

EACROTANAL

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/6297>

*Downloaded from African Union Common Repository*